

Pour découvrir le potentiel des produits forestiers non ligneux

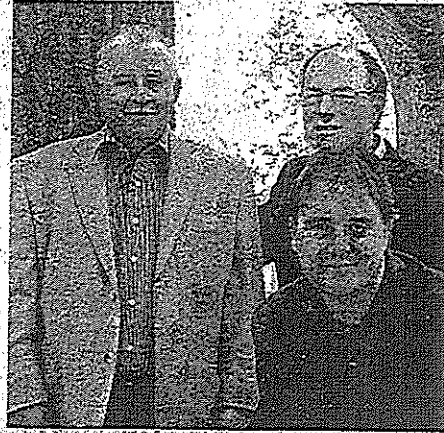
»»» MARIE-ÈVE B. ALARIE

marie-eve.bourgoin-alarie@transcontinental.ca

La Mauricie suivra l'exemple de la Gaspésie et de l'Estrie en développant la filière des produits forestiers non ligneux dans la région. Un consortium composé de 14 acteurs économiques contribue au projet avec l'octroi d'une somme de 123 000\$.

Concrètement, ce projet vise à découvrir le potentiel des produits non ligneux (PNFL) en Mauricie. «*Ça s'inscrit bien dans ce dont la Mauricie a besoin, soit la diversification de l'économie. C'est important d'essayer d'innover et de rechercher de nouveaux procédés*», affirme Christian Savard, directeur général de la Conférence régionale des élus.

Le projet touche trois volets, soit la connaissance des ressources humaines actives dans ce domaine en Mauricie, l'inventaire terrain de la ressource et l'établissement des modes de mise en marché de ladite ressource. En 2002, la première étude en forêt privée sur l'if, menée par le Syndicat des producteurs de bois, a mené à la mise en marché de 220 000 kilos de branches renfermant un composé actif pour le traitement de certains



André Lafrenière, président du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, Richard Brouard, de Développement économique Canada pour la Mauricie, et Christian Savard, directeur général de la Conférence régionale des élus de la Mauricie. Photo: L'HEBDO JOURNAL

cancers. Les PNFL sont d'origine végétale indigène ou naturalisée. «*Les connaissances à ce sujet étaient peu développées dans la région. Nous nous sommes donc alliés à des experts, ce qui va nous permettre d'augmenter nos connaissances*», explique Patrick Lupien, du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie. Au total, ce sont 22 plantes différentes qui seront étudiées d'ici la fin des recherches au printemps 2010.